

ASSEMBLÉE NATIONALE

PLFRSS POUR 2023 - (N° 760)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N° 18787

présenté par

M. Vuibert, Mme Brulebois, M. Naegelen, M. Grelier, M. Bordat, Mme Métayer, M. Falorni,
Mme Youssouffa, M. Ott, M. Perrot, M. Vojetta et M. Cosson

APRÈS L'ARTICLE 3, insérer la division et l'intitulé suivants:

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.